

## COMMUNIQUE

Prix Paul Guggenheim 2021

Après une procédure d'évaluation et des délibérations approfondies, le jury a décidé de décerner le Prix Paul Guggenheim 2021 à :

*Lorenzo PALESTINI*

*auteur de l'ouvrage intitulé « [La protection des intérêts juridiques de l'État tiers dans le procès de délimitation maritime](#) » (Collection de droit international, Bruylant, 2020)*

Le jury a couronné un ouvrage remarquable, fondé sur une recherche et des connaissances poussées de la jurisprudence, de la doctrine et de la pratique à la lumière de pièces produites et de plaidoiries. L'ouvrage de M. Palestini présente une réflexion riche, vaste et profonde sur la problématique des États tiers dans les procès de délimitation maritime. Sa recherche éclaire un sujet du droit de la mer actuel et aboutit à des conclusions intéressantes pour les théoriciens autant que les praticiens. Le jury a conclu que l'ouvrage du lauréat servira de référence en cette matière et contribuera à l'avancement du droit international, dans l'esprit du Prix Paul Guggenheim.

Lorenzo Palestini est Chargé d'enseignement et chercheur au *Geneva Centre of International Dispute Settlement* (CIDS) depuis 2019. Il y enseigne le règlement des différends entre États et, en particulier, les procédures contentieuses arbitrales et devant les cours et tribunaux internationaux. En parallèle à son activité académique, il pratique le conseil, faisant notamment partie de l'équipe de la Colombie devant la Cour internationale de Justice.

Avant de rejoindre le CIDS, il a été pendant cinq ans assistant d'enseignement à l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID) et à l'Université de Genève (UNIGE), respectivement, en droit international public et droit pénal suisse. Dans le cadre de ses recherches doctorales, il a effectué un séjour de recherche d'un an au Centre de droit international de l'Université libre de Bruxelles (ULB) financé par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS).

Actuellement, il codirige un projet de recherche financé par le FNS sur la fonction judiciaire internationale avec la Professeure Laurence Boisson de Chazournes et est inscrit à l'école d'avocature de l'UNIGE (ECAV) en vue d'obtenir le certificat de spécialisation en matière d'avocature.

Le jury du Prix Paul Guggenheim est présidé par Charles-Edouard Held. Les autres membres sont : Frédérique Coulée, Haritini Dipla, Gerhard Hafner, Mojtaba Kazazi, Linos-Alexandre Sicilianos et Daniel Thürer.

Le Prix Paul Guggenheim, doté de CHF 15'000, a été créé en 1981 avec l'objectif de promouvoir de jeunes chercheurs dans le domaine du droit international. Son but est de récompenser un jeune chercheur, auteur d'une première monographie de qualité exceptionnelle et susceptible de faire une contribution substantielle à la doctrine du droit international. Le Prix est attribué tous les deux ans. Le Prix Paul Guggenheim 2023 sera lancé au courant du mois d'avril 2023. Les modalités dont le Prix fait l'objet seront annoncées sur le site internet de l'IHEID :

<https://www.graduateinstitute.ch/awards>.

Contact :

Fondation Paul Guggenheim

c/o IHEID

C.P. 1672

1211 Genève 1

e-mail : [info@fondationpaulguggenheim.ch](mailto:info@fondationpaulguggenheim.ch)